



# **TOURNOI KATA EUROPEEN**

## **« André Van Hauwe »**

### **Tours 2017**

# **France**

**REGLEMENT DE LA COMPETITION**



## 1. Informations techniques

### 1.1. DATE

La compétition se déroulera le **DIMANCHE 23 avril 2017**.

**ATTENTION** : 1er tour des élections présidentielles ce jour-là. Prévoir une procuration.

### 1.2 AGE & GRADE

Etre âgé au moins de 18 ans le 1er janvier 2017 et être au minimum ceinture noire 1er dan.  
Les couples peuvent être formés soit de 2 hommes, 2 femmes ou 1 homme et 1 femme.

### 1.3 KATA

Les katas concernés sont au nombre de six :

- Nage-no-kata
- Katame-no-kata
- Ju-no-kata
- Kime-no-kata
- Kodokan-Goshin-Jitsu
- Koshiki-no-kata

Les juges évaluent les katas sur la base officielle du Kata international (UEJ-FIJ).  
Possibilité pour les couples de présenter un maximum de 2 katas différents (pas de réversibilité ni de changement d'Uke pour le même kata).  
Maximum 24 couples par kata.

### 1.4 PARTICIPATION

Les compétiteurs doivent être de la même nationalité que le pays qui les engage. Les compétiteurs français et étrangers doivent être inscrits par leur fédération, ligue ou club.

Les compétiteurs qui ont une double nationalité ne peuvent représenter qu'un pays.

Lorsqu'un compétiteur change de nationalité, il/elle doit attendre au moins 3 ans avant de représenter son pays, à moins que les deux pays concernés (l'ancien et le nouveau) sont d'accord pour autoriser son inscription avec sa nouvelle nationalité et que celle-ci soit acceptée par la FIJ (Selon la charte olympique Art.42).

#### a. Certificat medical et Licence

Les compétiteurs doivent être licenciés auprès de leur fédération et être à jour de leur certificat médical.

#### b. Assurance

Chaque fédération nationale doit assurer ses compétiteurs en cas de blessures et responsabilité civile durant le tournoi.

L'organisateur décline toute responsabilité.

#### c. Attitude des compétiteurs

Les fédérations, ligues ou clubs sont responsables du comportement et de l'attitude de leurs compétiteurs lors du tournoi.



## 1.5 PROCEDURE D'INSCRIPTION

Inscriptions par les fédérations, ligues ou clubs.

1. **DOSSARD NON** obligatoire.

2. **INSCRIPTION SUR LE SITE DU JC TOURAINE obligatoire** : à l'adresse

[http://jctouraine.fr/?page\\_id=2009](http://jctouraine.fr/?page_id=2009) (onglet "Master").

Les inscriptions doivent être faites au **nom de Tori** via le formulaire en ligne sur <http://jctouraine.fr>.

Les inscriptions seront closes 10 jours avant le tournoi, le **mardi 11 avril à 18h00**.

**ET** les compétiteurs doivent envoyer leur fiche d'inscription à l'organisateur accompagnée des frais d'engagement et de repas réservés **avant le jeudi 13 avril**.

### Frais d'inscription

Le montant de l'inscription est de **50 € par couple** pour l'ensemble des katas présentés et doit être réglé **avant le jeudi 13 avril**. Seuls les compétiteurs français peuvent régler par chèque bancaire. Chèque à libeller à l'ordre de « Judo Club de Touraine » et à envoyer à l'organisateur.

Les virements bancaires doivent être effectués sur le compte bancaire suivant :

### JUDO CLUB DE TOURAINE

Nom banque : LCL

IBAN : FR19 3000 2086 0000 0079 1579 Z94

BIC : CRLYFRPP

Lors du virement préciser « **NOMS Tori+Uke - KATA** »

En cas d'absence, aucune inscription ne sera remboursée.

Possibilité de réserver un **repas pour 15 €** au même moment que l'inscription. Les repas doivent être payés en même temps que les engagements.

## 1.7 CONTROLE

ATTENTION CHANGEMENT DE LIEU

### Contrôle des inscriptions

Identité : nationalité et âge des participants (le passeport sportif doit être présenté à l'organisateur).

**Samedi 22 avril 2017 de 17h00 à 19h00**  
**Sur le lieu de la compétition à la Halle Monconseil**

Ou Dimanche 23 avril de 8h00 à 8h30 sur le lieu de compétition (dans ce cas prévenir l'organisateur au préalable et avoir réglé les frais d'inscription).



## 1.8 EQUIPEMENT

**Judogi** : Les compétiteurs se présenteront en judogi blanc réglementaire et ceinture noire.

**Dossard non obligatoire.**

**Publicité** : Les compétiteurs devront porter au dos de leur veste le sponsor dédié de l'organisateur, s'il y en a un. La publicité sur le judogi doit être en conformité avec le règlement de l'IJF. Reportez-vous au document Guide de contrôle du judogi.

**Emblème national**: les athlètes peuvent avoir un emblème national sur le côté gauche de la poitrine de la taille maximale de 100 cm<sup>2</sup>.

Le contrôle du judogi se fera durant l'enregistrement des participants.

NB Il est de la responsabilité du judoka d'être en conformité avec le règlement de l'IJF.

**Hygiène**:

- Le judogi doit être propre, sec, sans odeur déplaisante.
- Les ongles des pieds et des mains seront coupés court.
- L'hygiène personnelle des athlètes sera irréprochable.
- Les cheveux longs seront attachés avec un élastique.
- Les lunettes et bijoux sont interdits.
- Le maquillage n'est pas autorisé.
- Les dossards devront être déjà cousus sur le judogi.

## 1.9 FORMULE DE COMPETITION

Formule de compétition par groupes : les 3 premiers de chaque groupe faisant une finale de 6 couples OU un groupe unique (selon le nombre de participants) : les 6 meilleurs couples seront sélectionnés pour la finale.

## 1.10 SYSTEME DE NOTATION

Les juges sont au nombre de 5 et accorderont des points sur une fiche officielle de pointage UEJ-FIJ.

La note minimum et la note maximum sur chaque technique sont supprimées afin de faire une moyenne des notes restantes accordées par les juges.

Voir règlement UEJ et FIJ.

## 1.11 FINALE

Jusqu'à 6 couples inscrits, finale directe.

A partir de 7 couples inscrits et plus, 6 meilleurs résultats en finale.

# 2. Juges

## 2.1 NIVEAU DES JUGES

Juges FIJ/UEJ ou nationaux qualifiés. Règlement européen en vigueur. Les juges évalueront les Kata sur la base du standard officiel du Kata international, avec pour référence l'édition vidéo officielle KdK.

## 2.2 PARTICIPATION DES JUGES

Chaque nation peut fournir 2 juges qualifiés au **maximum**. Leur inscription devra être faite auprès de l'organisateur **avant le lundi 10 avril**. La France complètera le nombre de juges.

A la charge de l'organisateur : hébergement et repas **uniquement**.

## 2.3 SYSTEME DE JUGEMENT

Chaque kata sera évalué par 5 juges sous la supervision d'au moins un délégué de la Commission Kata de l'UEJ.

Les cinq Juges seront positionnés du côté du Shomen et ils s'assièront à environ 1m de chaque côté.

La position des juges sera la même durant toute la compétition.

Un juge ne peut pas être compétiteur.

Les juges seront toujours en place avant l'arrivée du couple dans la surface de compétition.

Le juge au centre se lève. Les bras tendus et les paumes des mains tournées vers le haut, il invite le couple à entrer dans la surface de compétition.

Le couple entre et sort de la surface de compétition du côté opposé du shomen : le début et la fin du kata (ouverture et fermeture de cérémonie) est à 10 ou 8 m de distance.

Tout comportement de Tori ou Uke dans la surface de compétition qui est contraire à l'esprit du Kata réduira le score de la cérémonie.

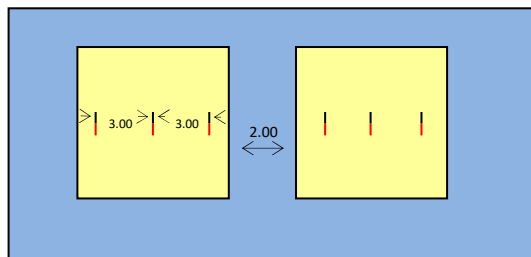


### 2.4 TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort se fera la veille de la compétition.

### 2.5 SURFACE DE COMPETITION

La surface de compétition a une dimension de 8 x 8 mètres et devra être couverte par des tatamis ou une surface similaire acceptable. Il y aura 5 surfaces de 8 x 8 mètres.



### 2.6 BLESSURE, MALADIE ET ACCIDENT

Lorsque Tori ou Uke est incapable de poursuivre à cause d'une blessure, maladie ou accident durant l'exécution du Kata, le couple sera considéré comme éliminé de la compétition.

En cas de blessure mineure telle qu'un saignement, un ongle cassé ou un problème de lentilles de contact, selon la décision des Juges, l'exécution du Kata sera stoppée et l'athlète sera assisté par un médecin sur l'aire de compétition.

La compétition continuera et le couple recommencera entièrement le Kata juste après le dernier couple appelé.

Au cas où une nouvelle blessure mineure se reproduit aux mêmes athlètes durant leur deuxième passage de Kata, le couple sera considéré comme hors compétition.

Si cette blessure mineure se produit après une technique oubliée, le couple sera éliminé.



## 3. Information Locale

### 3.1 LIEU

Le tournoi aura lieu à :

**Halle Monconseil**  
**75 rue de la Chapelle**  
**37100 Tours**  
**France**

[Cliquez ici pour voir le plan](#)

### 3.2 AEROPORT LE PLUS PROCHE

[Aéroport de Tours](#)

### 3.3 GARE LA PLUS PROCHE

Gare de Tours [SNCF](#)

### 3.4 TRANSPORT

Tramway : Arrêt "Gymnase Monconseil" (20 minutes de la Gare de Tours) Fil bleu

## 4. Informations sur l'Organisateur

<b>Organisateur</b>	<b>JUDO CLUB DE TOURAINE</b> Palais des Sports Boulevard de Lattre de Tassigny 37000 Tours France Tel : 02 47 64 71 38 (secrétariat) <i>Lundi à Vendredi : 16h00 à 19h00</i> <i>Mercredi : 10h00-12h00 / 14h00-17h00</i> jctouraine37@gmail.com <a href="http://jctouraine.fr/">http://jctouraine.fr/</a>  <b>Responsable</b> : Lionel HERIN – 06 09 79 76 17
<b>Lieu de compétition</b>	Le tournoi se déroulera à : <b>Halle Monconseil</b> <b>75 rue de la Chapelle</b> <b>37100 Tours</b> <b>France</b>
<b>Hôtels proches</b>	L'organisateur ne se charge pas des réservations.  <b>Hôtel Balladins Tours Nord</b> : 233 Avenue André Maginot 37100 TOURS (A 559 mètres du lieu de compétition) Tel : 02 47 41 97 97 Fax : 02 47 42 57 98 <b>Hôtel F1 Tours Nord</b> : Rue de l'Aviation 37210 PARCAY MESLAY (A 2.2 km du lieu de compétition) Tel : 08 91 70 54 16 <b>Hôtel Quick Palace</b> : Rue Arthur Rimbaud 37100 TOURS Tel : 02 47 88 04 05 <b>Inter-Hôtel "La Terrasse"</b> : 1 Rue du Maréchal Joffre 37100 TOURS Tel : 02 47 51 64 44